

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de bureau du 16 janvier 2024

Compte-rendu

Présents :

Membres Bureau CLI Denis BERNARD - Pierre BRUN - Hubert GASNIER - Francis LAURENT - Michel TINDILLERE

EDF Antoine GUILLAUMONT, Esther VOLOZAN

Chargée de mission CLI Maud MICHEL

Absents / excusés :

André COPIN - Sylvain COUTANT - Hubert FOURNIER - Jacques MESAS - Loïc OLIVO

1. Points d'actualités CNPE

✓ *Actualités des tranches :*

Les tranches 1, 2 et 4 sont disponibles sur le réseau. La tranche 3 est en arrêt pour visite décennale depuis le 23 septembre 2023.

La VD4 de la tranche 4 démarrera le 13 juillet 2024.

✓ *4^{èmes} visites décennales :*

Les 3 épreuves réglementaires de la VD4 de la tranche 3 ont eu lieu en temps et en heure, ce qui constitue une grande réussite pour le CNPE de Dampierre et représente une référence pour le parc français.

- du 6 au 15 octobre 2023 : inspection de la cuve par la machine d'inspection en service (MIS) ;
- 11 décembre 2023 : épreuve hydraulique du circuit primaire après 80 jours d'arrêt seulement, soit la meilleure performance du parc de 900 MWe ;
- 11 janvier 2024 : épreuve enceinte.

La VD4 doit se terminer à la mi-mars 2024.

Plusieurs chantiers importants ont été menés à l'occasion de la visite décennale de la tranche 3 :

- visite du corps haute pression du groupe turbo-alternateur : 13 semaines d'intervention fin 2023, mobilisant 50 intervenants et représentant un coût de 6,5 M€ au total (turbine + alternateur) ;
- inspection de 11 soudures des circuits RIS et RRA par des contrôles ultrasons améliorés, dans le cadre de la problématique de corrosion sous contrainte du parc nucléaire français. Les analyses ont donné des résultats conformes ;
- visite d'un moteur diesel : 4 semaines de travail. Le moteur a été requalifié à l'issue.

Il est rappelé que chaque visite décennale nécessite un investissement d'environ 250 M€.

Dans le cadre des VD4 des réacteurs n°1 et 2, l'enquête publique a recueilli 729 contributions, dont 98% d'avis favorables.

✓ *Renforcement de la sûreté :*

La construction du centre de crise local (CCL) est en cours. Il devrait être terminé fin 2024 ou début 2025.

La centrale de Dampierre dispose d'une filière indépendante de sûreté composée de 8 ingénieurs sûreté.

L'ASN a réalisé 45 inspections en 2023, dont 18 inopinées.

Le CNPE de Dampierre a déclaré 7 ESS de niveau 1 en 2023, et 1 arrêt automatique réacteur (AAR) a eu lieu en 2023.

La centrale a réalisé 5 exercices de crise en 2023.

✓ *Production d'électricité :*

En 2023, la centrale de Dampierre a produit 22 TWh, soit 7% de la production d'électricité nucléaire en France, ce qui correspond à 6 fois la consommation annuelle d'électricité du Loiret.

✓ *Résultats en termes de sécurité et d'environnement :*

Le CNPE de Dampierre enregistre un résultat historique en termes de sécurité en 2023, avec une division par 2 du nombre d'événements.

Aucun accident grave n'a eu lieu en 2023, et le Tf2 (taux de fréquence des accidents du travail) de 2023 a été au plus bas niveau jamais atteint par la centrale.

Pour assurer la maîtrise du risque incendie, une convention a été signée avec le SDIS. Un officier Sapeur-pompier est mis à disposition du CNPE par le SDIS et présent sur site à temps plein.

Six exercices incendie ont été organisés en 2023, dont un avec le GRIMP.

Des visites avec le SDIS ont également eu lieu régulièrement en 2023.

Concernant le domaine sécuritaire, le PSPG (Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie) est présent en permanence sur le site. Neuf exercices d'ampleur ont été réalisés en 2023.

En ce qui concerne l'environnement, il est à noter une faible consommation d'eau de Loire par la centrale de Dampierre : 0,7 m³/s par réacteur à pleine puissance, afin de compenser l'évaporation lors du refroidissement.

Le kWh nucléaire produit 4g de CO₂, contre 200 g pour le kWh issu du gaz.

✓ *Implication dans le territoire :*

Il est rappelé que 2 000 familles vivent aux alentours de la centrale, et que 3 000 intervenants supplémentaires sont accueillis pendant les arrêts de tranches.

Le CNPE a versé 60 M€ de taxes en 2023, et passé pour 54,4 M€ de commandes en région Centre-Val de Loire.

Des conventions ont été passées avec le monde éducatif (lycée Audoux, école Polytech d'Orléans...).

76 salariés ont été recrutés en CDI en 2023, malgré le fait que le territoire soit en tension au niveau des ressources humaines, et 49 nouveaux alternants ont été accueillis.

Environ 25 partenariats locaux, culturels, sportifs et/ou historiques ont été mis en œuvre en 2023.

✓ *Perspectives pour 2024 :*

4 arrêts de tranches sont prévus en 2024, dont 2 visites décennales, ce qui représente un programme très lourd pour le CNPE de Dampierre.

Fin janvier 2024, une inspection par WANO (inspection par les pairs) doit démarrer, pour une durée de 3 semaines.

La tranche 2 sera arrêtée pour visite partielle à partir de février, puis la tranche 1 à partir de mai pour un ASR. Enfin, la VD4 de la tranche 4 débutera en juillet.

Une inspection de revue par l'ASN est également programmée du 10 au 14 juin : cette inspection sera menée par 10 à 15 inspecteurs de l'ASN pendant 1 semaine, en plus des inspections « classiques ».

Compte tenu du programme d'arrêts de tranches très chargé, la production d'électricité par le CNPE de Dampierre attendue en 2024 est plus faible qu'habituellement : l'objectif 2024 est ainsi de 20,5 TWh.

2. Préparation de la prochaine réunion plénière de la CLI (20 février 2024 à Orléans)

La première réunion plénière de la CLI pour 2024 doit se tenir le mardi 20 février après-midi à Orléans (Hôtel du Département).

Il est proposé d'inscrire à l'ordre du jour de cette instance les sujets suivants :

- Approbation des comptes rendus des séances plénières du 13 juin 2023 et du 16 novembre 2023 → CLI (5 mn)
- Actualité du CNPE → EDF (40 mn)
- Rapport d'activités 2023 de la CLI et projet de budget 2024 → CLI (15 mn)
- Bilan des inspections de l'ASN en 2023 → ASN (20 mn)
- Autre sujet sortant « de l'ordinaire » (20 mn)
- Questions diverses (20 mn)

Pour le sujet sortant des thèmes « classiques », il est envisagé de faire une présentation du bilan environnemental 2023 par un chimiste de la centrale. Ce thème ferait suite à la visite « enviro » organisée pour les membres de la CLI en octobre 2023.

Après échanges, il est plutôt proposé de retenir une présentation de la gestion des déchets nucléaires et conventionnels au CNPE de Dampierre (origine, quantités produites, modalités de stockage et de retraitement ou d'élimination...).

EDF regardera en interne quelle personne serait susceptible de faire une présentation sur ce thème.

La présentation de la gestion des amibes et légionelles (campagne 2023) est à prévoir pour la séance plénière de juin (elle ne sera pas disponible pour février).

Il est également retenu de programmer, pour la séance plénière de juin, une présentation du groupe de travail spécifique à l'inventaire des déchets nucléaires historiques (Quelles solutions à trouver ? Comment mieux les protéger ?).

Concernant la réunion du 20 février, les membres du Bureau proposent de faire une rapide présentation du projet de loi de fusion ASN-IRSN, en s'appuyant sur les informations obtenues lors de l'échange avec l'intersyndicale de l'IRSN (cf. point 5) : point à ajouter avant les questions diverses (5 mn de présentation par un membre du Bureau).

3. Projet de rapport d'activité 2023 de la CLI et projet de budget 2024

Maud MICHEL présente le projet de rapport d'activités de la CLI pour l'année 2023, tel que transmis préalablement aux membres du Bureau.

Il est demandé aux membres du Bureau de faire part de leurs remarques ou compléments qu'ils auraient à ajouter à ce document.

Michel TINDILLERE indique qu'il a participé à un groupe de travail sur l'inventaire historique des déchets nucléaires, organisé à l'initiative de l'ASN (en novembre-décembre 2023).

Il a également pris part à une visite du site des Renardières à Moret-sur-Loing (centre de recherche EDF) le 26 octobre 2023, visite organisée par l'ANCCLI et l'ASN. Ce site comporte notamment un bâtiment réacteur à l'échelle 1/5, permettant d'étudier le vieillissement du béton.

Ces 2 éléments seront ajoutés au rapport d'activité 2023.

Après échanges, il est également convenu d'ajouter la participation de la CLI à la préparation de la manifestation au CNPE à l'occasion de la journée de la résilience (prévue le 18 octobre), même si cette manifestation a dû être annulée au dernier moment compte-tenu du contexte Vigipirate.

Maud MICHEL présente ensuite le projet de budget de la CLI pour 2024, qui est similaire à celui de 2023 à quelques ajustements près. Ce projet n'appelle pas de remarque de la part des membres du Bureau.

4. Programmation des activités de la CLI en 2024

Pour l'année 2024, il est proposé d'organiser les événements suivants pour les membres de la CLI :

- Visites du BR3 : programmées les 24 et 25 janvier 2024. Au total, 21 personnes se sont inscrites. Laurent BERTHIER accueillera le groupe le 24 janvier à 14h00, mais ne sera probablement pas disponible le 25. En revanche, Esther VOLOZAN sera présente pour accueillir les membres de la CLI les 2 journées.
- Formation sur la sûreté nucléaire (formation proposée dans le catalogue de l'ANCCLI) : à organiser sur Dampierre ou Ouzouer-sur-Loire en mars-avril (en évitant les vacances scolaires). Maud MICHEL se rapprochera de l'ANCCLI pour trouver une date possible.
- Démonstration de la FARN, en partenariat avec la CLI de Belleville (suite à un échange avec Patrick BAGOT, président de la CLI de Belleville). Esther VOLOZAN va voir s'il est possible que les membres intéressés des 2 CLI puissent assister en tant qu'observateurs à un exercice de la FARN déjà planifié le 14 mai 2024.
- Journée de la résilience 2024 : il convient de réfléchir dès maintenant aux actions qui pourraient être menées dans ce cadre. Il est proposé d'organiser une visite du simulateur et de l'espace maquette.
- Il est également proposé d'organiser une visite du site des Renardières et de « la boule » de Chinon : à garder en projet pour les années suivantes.

En ce qui concerne les avis de la CLI, EDF indique que l'enquête publique pour les VD4 des réacteurs 3 et 4 de Dampierre aurait lieu au 1^{er} trimestre 2026. L'avis de la CLI sera donc probablement sollicité à cette même période.

Maud MICHEL demandera à l'ASN s'il est prévu que des dossiers soient soumis à l'avis de la CLI dans le courant de l'année 2024.

5. Points divers

✓ *Retour sur la conférence des CLI du 28/11/2023 :*

Maud MICHEL présente une synthèse des sujets abordés lors de la conférence des CLI du 28 novembre 2023 :

- Impact du changement climatique sur le nucléaire ;
- Les petits réacteurs modulaires (SMR). Sur ce sujet, Denis BERNARD note que la question des CLI autour de ces SMR a été posée : des CLI seront-elles créées autour de chaque SMR ? Ou y aura-t-il un regroupement de CLI ? Par analogie, les sous-marins nucléaires ne sont pas dotés de CLI (mais il s'agit de nucléaire de défense). Francis LAURENT ajoute que l'ASN a bien insisté sur le fait qu'ils ne donneraient pas un « chèque en blanc » mais qu'il y aurait une vraie analyse à mener pour chacune des technologies mises en œuvre ;
- La sociologie du risque (par un universitaire) ;
- La culture du risque à l'étranger : retour d'expérience des accidents de Tchernobyl et Fukushima, module de formation sur la communication sur les risques en cas d'urgence sanitaire par l'OMS, présentation d'une expérience au Québec, mettant en évidence que la méconnaissance des risques est présente un peu partout ;
- Présentation d'une étude menée par le cabinet Vérian sur la perception des risques par la population : cette étude différencie la perception du risque chez les riverains proches (0-10 km) ou plus éloignés (10-20 km) des centrales, et chez la population en général. Elle montre des écarts de perception entre ces différents publics ;
- Présentation d'une application sur la sensibilisation aux risques par un S3PI ;
- Conclusion par le sociologue : Denis BERNARD retient des propos tenus par le conférencier qu'il est inutile de donner à la population des consignes qui vont à l'encontre de leur instinct (ex : ne pas aller chercher ses enfants à l'école en cas de crise), mais qu'il faudrait plutôt modifier les consignes à donner en dialoguant avec le grand public. En démocratie, il est normal que la population ne cherche pas à être informée sur les risques, mais ce n'est pas pour cela qu'il faut arrêter de l'informer : sur ce plan, nous avons une obligation de moyen mais pas d'obligation de résultat.

✓ *Point sur l'inter-CLI du Val de Loire :*

Le séminaire inter-CLI du Val de Loire, dont l'organisation est portée par l'ANCCLI en lien avec la CLI de Chinon, devait se tenir en décembre 2023.

Aucune information nouvelle sur la tenue de cette manifestation n'a été transmise par l'ANCCLI.

Maud MICHEL reprendra contact à ce sujet avec l'ANCCLI et la CLI de Chinon.

✓ *Sollicitation d'un entretien par l'intersyndicale de l'IRSN :*

L'intersyndicale de l'IRSN a sollicité l'ensemble des CLI pour un entretien visant à présenter leur analyse du projet de loi de fusion de l'ASN et de l'IRSN. Ce projet de loi doit être examiné par le Sénat les 7 et 8 février prochains.

Les membres du Bureau sont favorables à s'entretenir avec les représentants de l'intersyndicale de l'IRSN, afin de connaître plus en détail le contenu de ce projet de loi et son incidence sur le fonctionnement de l'IRSN.

Il est convenu de proposer plusieurs créneaux à l'IRSN pour mener cet entretien avant la CLI plénière du 20 février, afin de pouvoir présenter ce sujet lors de la plénière.

Cet entretien se tiendra en visioconférence, avec les membres du Bureau volontaires.

Les créneaux à proposer à l'intersyndicale de l'IRSN sont les suivants :

- Vendredi 26 janvier (après-midi de préférence)
- Lundi 29 janvier matin
- Vendredi 02 février
- Semaine du 5 au 9 février

Maud MICHEL enverra un mail à l'intersyndicale de l'IRSN et transmettra au Bureau le créneau retenu ainsi que les codes d'accès pour la visio.

Il est convenu de leur demander de transmettre aux membres du Bureau la dernière version du projet de loi en amont de cet échange, afin de pouvoir en prendre connaissance.

✓ *Retour sur la réunion publique du 16 novembre 2023 :*

Michel TINDILLERE fait une synthèse de la réunion publique de la CLI organisée le 16 novembre 2023 à Dampierre :

- Présentation des perspectives en matière de réchauffement climatique, par le cabinet Carbone 4. Les perspectives vont dans le sens d'une augmentation de 3 à 4°C, voire 5°C de plus à prévoir d'ici à la fin du siècle, ainsi que d'une intensification des phénomènes météorologiques (inondations, tempêtes, glissements de terrain...) ;
- Présentation du cadre réglementaire par l'ASN, et des contraintes qu'il constitue dans un contexte de réchauffement climatique ;
- Présentation du projet ADAPT mis en place par EDF, par la responsable coordination du projet au niveau d'EDF national. Ce projet vise à définir comment modifier l'exploitation des centrales au regard des prévisions climatiques à venir ;
- Présentation des actualités du CNPE (et notamment les arrêts de tranches et la VD4 en cours).

Une quarantaine de personnes ont participé à cette réunion. Les retours à chaud avec les participants font état d'une satisfaction quant aux interventions et au thème de la soirée, celui-ci étant différent des sujets habituellement abordés en réunions plénières et moins centré sur le CNPE de Dampierre. L'intervention de conférenciers extérieurs a également été jugée positivement par les participants.

Lors de cette séance, très peu de questions ou de contestations ont été émises par les participants.

Prochaine réunion plénière de la CLI :

**Le mardi 20 février 2024 de 14h00 à 16h00
à Orléans (Hôtel du Département - Salle des délibérations)**